

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Nombre de conseillers : 15
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 15

Date de convocation : 03 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le 10 septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Plassac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil.

Présents : Mrs BERNARD Jean-Louis, HILARION Jean-Luc, VIGNON Olivier, BELUS David, LABORDE Philippe, MADACI Hacène, NYZNYK Erik, VENANCY Jean-Michel – Mmes BODEI Magali, BOUSSARD Cynthia, BOULAY Valérie, COSSE Marie- Xavière, DESARDURATS Elodie, LEVY Séverine.

Absents excusés : Mme LAPLAGNE Patricia (pouvoir à BERNARD Jean-Louis)

Secrétaire de séance : BOUSSARD Cynthia

Objet : Gestion de la lutte anti-vectorielle en Gironde : Désignation d'un référent communal

Dans un objectif de maintien de l'hygiène et de la salubrité publiques, il apparaît nécessaire de désigner un référent communal chargé de sensibiliser, d'une part, les agents municipaux intervenant sur le domaine public, et d'autre part, les administrés, aux stratégies de lutte contre les insectes vecteurs de maladies, notamment le moustique tigre.

Monsieur le Maire propose de renouveler la candidature de madame Cynthia BOUSSARD, déjà référente lors du dernier mandat, et qui accepte d'assurer cette mission.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'**unanimité** :

- **ACCEPTE** la désignation de Madame Cynthia BOUSSARD en qualité de référent communal dans le cadre de la lutte anti-vectorielle conduite en Gironde ;
- **MANDATE** Monsieur le Maire pour informer l'Agence Régionale de Santé de cette désignation.

Le Maire,
certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
informe que la présente délibération put faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour copie conforme au registre,

La secrétaire de séance
Cynthia BOUSSARD

Fait à Plassac,
Le 10 septembre 2026
Le Maire
Jean-Louis BERNARD

